



Pack

MESURES SPÉCIFIQUES

> Soutien aux entreprises innovantes en difficulté dans le but de profiter du manque de commandes pour continuer à innover et prospecter de nouveaux marchés



Entreprises bénéficiaires

- Société de capitaux inscrite au registre du commerce
- Société faisant face à une situation exceptionnelle due à la crise actuelle de la COVID-19



Coûts déterminants

- Frais de personnel qualifié
- Frais externes liés à des projets de digitalisation
- Frais externes d'homologation de nouveaux produits
- Taxe d'inscription pour salon ou convention d'affaires supplémentaires



Montant de la contribution

- 50 % du salaire soumis à l'AVS mais au **max. 20'000 francs** par emploi (niveau bachelor au min.) sur 6 mois
- 50 % du salaire soumis à l'AVS mais au **max. 15'000 francs** par emploi (niveau ingénieur ET au min.) sur 6 mois
- 50 % du salaire soumis à l'AVS mais au **max. 10'000 francs** pour l'engagement d'un jeune diplômé (niveau ingénieur ET ou HES) sur 3 mois
- 3 emplois soutenus au max. par entreprise
- 50 % des frais de digitalisation mais au **max. 10'000 francs**
- 50 % des frais d'homologation de nouveaux produits, mais au **max. 10'000 francs**
- 50 % de la taxe d'inscription pour salon ou convention d'affaires supplémentaires, mais au **max. 10'000 francs**



Durée de la contribution

- 3 à 6 mois



Critères déterminants pour le calcul de la contribution financière max.

- Secteur d'activités, notamment en lien avec les thématiques clés du Switzerland Innovation Park Basel Area – site Jura
- Qualification des emplois maintenus
- Niveau d'innovation des projets en cours